|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2018 Genève, 17-27 avril 2018** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: ADM 18** | **Document C18/48-F** |
| **8 mars 2018** |
| **Original: anglais** |
| Note du Secrétaire général | |
| COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU GROUPE CONSULTATIF D'éTATS MEMBRES pour le PROJET DE LOCAUX DU SIèGE DE L'UNION | |

J'ai l'honneur de transmettre aux Etats Membres du Conseil le compte rendu des travaux du **Groupe consultatif d'Etats Membres (Groupe MSAG)**.

Houlin ZHAO  
 Secrétaire général

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU GROUPE CONSULTATIF D'éTATS MEMBRES  
pour le PROJET DE LOCAUX DU SIèGE DE L'UNION

|  |
| --- |
| Résumé  On trouvera dans le présent document un compte rendu des travaux du Groupe consultatif d'Etats Membres pour le projet de locaux du siège de l'Union (Groupe MSAG).  Suite à donner  Le Conseil est invité à **prendre note** du rapport et à **donner les indications** qu'il jugera nécessaires.  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Références  [*Décision 588 du Conseil*](https://www.itu.int/md/S16-CL-C-0124/en) |

# 1 Rappel

1.1 Le Conseil a créé un Groupe consultatif d'Etats Membres pour le projet de locaux du siège (MSAG) chargé de prodiguer des avis indépendants et impartiaux sur le projet au Conseil et au Secrétaire général.

1.2 Depuis la session de 2017 du Conseil, le Groupe MSAG s'est réuni à deux reprises, le 17 septembre 2017 et le 24 janvier 2018, avec la participation du secrétariat de l'UIT.

# 2 Membres, responsables et procédure du MSAG

2.1 Les propositions de membres du Groupe MSAG sont formulées à la suite de consultations auniveau régional; les membres du groupe agissent à titre individuel. Le Groupe MSAG est désormais au complet et toutes les régions y sont représentées A l'heure actuelle, le Groupe MSAG est composé des membres suivants:

M. Dietmar Plesse (Allemagne): Europe occidentale, Président;   
M. Simon Bugaba (Ouganda): Afrique;  
M. Brett Makens (Etats-Unis d'Amérique): Amériques;  
M. Nasser Al Marzouqi (Emirats arabes unis ): Etats arabes;  
M. Hisazumi Shirae (Japon): Asie et Australasie;   
M. Andrey Zhivov (Russie): Europe orientale et Asie septentrionale.

A la demande du membre de la région Asie et Australasie, les deux observateurs suivants ont assisté aux réunions du Groupe MSAG:

M. Yoshiyuki Kato (Japon);   
M. Yoshihiro Juri (Japon).

2.2 A l'issue de chaque réunion du Groupe MSAG, un rapport de synthèse est rédigé; une liste de mesures et un calendrier actualisé sont également tenus à jour. Les membres du Groupe MSAG disposent d'un site SharePoint privé sur lequel tous les documents sont accessibles.

2.3 Le secrétariat a élaboré un formulaire de déclaration d'intérêts privés, financiers ou autres, et l'a distribué aux membres et aux observateurs du Groupe MSAG, afin qu'ils le remplissent. La majorité des membres et tous les observateurs ont déposé leurs formulaires dûment remplis au bureau du Secrétaire général. Des rappels ont été envoyés à ceux qui n'avaient pas rempli le formulaire.

2.4 Le Groupe MSAG a décidé de programmer ses réunions futures conformément au calendrier du projet, et non pas en parallèle de la série de réunions des Groupes de travail du Conseil (GTC). La prochaine réunion traditionnelle du Groupe MSAG doit se tenir en septembre 2018.

# 3 Mesures et décisions du Groupe MSAG

3.1 Le Groupe MSAG a suivi de près le concours d'architecture lancé en 2017 et a été représenté au sein du jury par son Président. L'anonymat des concurrents a été préservé jusqu'à ce que le jury prenne sa décision et quatre projets lauréats ont été sélectionnés: un architecte suisse a remporté le premier prix, le deuxième prix est allé à un architecte danois, tandis que les troisième et quatrième prix ont été attribués respectivement à un architecte français et à un architecte suisse. Le projet retenu sera présenté pour information au Conseil à sa session de 2018 et les plans ainsi qu'une maquette du projet seront exposés à l'extérieur de la salle Popov. Le Groupe MSAG constate avec satisfaction que les coûts d'ensemble du concours sont restés bien en deçà des limites budgétaires.

3.2 L'entrée principale de l'Union se situera désormais en face de la prestigieuse Place des Nations et les exigences de sécurité définies dans les normes HMOSS seront respectées, dans la mesure où un pavillon de sécurité séparé et une clôture d'enceinte fermée aux piétons sont prévus dans le cadre du projet; le pays hôte est actuellement chargé de prévoir un périmètre de sécurité autour des bâtiments de l'UIT, lequel existe déjà en partie autour de la Tour, du bâtiment Montbrillant côté rue de Varembé et du bâtiment Varembé actuel côté rue de Varembé.

3.3 Le Groupe MSAG note que des efforts ont été déployés par le secrétariat et le bureau d'architecte lauréat pour prévoir une capacité d'accueil additionnelle des salles de conférence, comme l'avait décidé le Conseil à sa session de 2017. Le Groupe MSAG recommande que toutes les demandes de modifications futures soient limitées en raison des incidences qu'elles pourraient avoir sur les coûts.

3.4 Le Groupe MSAG note que le secrétariat s'emploie à rechercher des solutions novatrices pour réduire les coûts d'ensemble du relogement temporaire pendant le projet, en augmentant la capacité des bâtiments Montbrillant et de la Tour, de façon à pouvoir y accueillir davantage de fonctionnaires pendant la période de construction, et a d'ores et déjà engagé des négociations avec des établissements possibles pour le relogement du personnel.

3.5 Le Groupe MSAG relève que des discussions sont en cours avec le pays hôte pour intégrer certains éléments de mobilier inhérents aux missions de l'UIT dans le second prêt accordé par le pays hôte et a instamment prié le secrétariat de collaborer avec ce dernier, en vue d'inclure ces coûts dans le budget approuvé.

3.6 Etant donné que tous les fonctionnaires de l'Union pourront probablement intégrer le nouveau bâtiment dès 2023, et afin d'améliorer la situation financière de l'Union, le Groupe MSAG a demandé au secrétariat d'étudier avec le pays hôte la possibilité de louer des espaces de bureau du bâtiment Montbrillant après l'ouverture du nouveau bâtiment, soit à des locataires ayant un statut privilégié, soit, s'il est impossible de trouver de tels locataires, à un locataire commercial.

3.7 S'agissant de la Tour et du projet visant à réaliser une étude de marché pendant la période 2020-2023, le Groupe MSAG a demandé au secrétariat d'étudier également avec le pays hôte la possibilité de louer la Tour à un locataire (par exemple, une chaîne hôtelière), qui la rénoverait à ses frais en échange d'une période de location garantie.

3.8 Le Groupe MSAG a examiné et approuvé le document présenté au Conseil à sa session de 2018 sous la cote [C18/47](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0047), dans lequel il est recommandé au Conseil d'envisager la possibilité de distribuer ce document aux Etats Membres avant la PP-18 pour la présentation d'offres de parrainage.

3.9 Etant donné qu'il est primordial de garantir la continuité dans la participation aux travaux du Groupe MSAG, ce Groupe a invité ses membres à nommer des suppléants.

3.10 Compte tenu de l'intérêt que suscite le projet de locaux du siège auprès du Groupe de Genève, du GTC-FHR et du CCIG, le Groupe MSAG s'est attaché à éviter tout double emploi en ce qui concerne les fonctions consultatives. Le Groupe MSAG a rappelé qu'il jouait le rôle d'organe consultatif représentant les Etats membres auprès du Secrétaire général et du Conseil et qu'il était chargé de tenir informé le Conseil des progrès réalisés.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_